



LYON | 19 JUILLET 2021

#FondationAPICIL
#RapportBilanActivite2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA FONDATION APICIL ENGAGÉE POUR SOULAGER LA DOULEUR

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 ET ACTUALITÉS 2021

Acteur du mécénat, Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation APICIL est un soutien pour les malades, les proches-aidants et les soignants. Elle n'est ni un acteur politique, ni un acteur du soin.

La Fondation APICIL agit pour l'intérêt général avec un objectif qui reste le même depuis sa création : apporter aux soignants, chercheurs et associations un accompagnement souple et efficace, pour les aider à innover au service des personnes rendues vulnérables par la douleur.

Comme un véritable starter, elle soutient et finance, dans le cadre du mécénat, des projets innovants et originaux qui permettent une prise en charge (ré)adaptée pour soulager la douleur.

« Afin de contribuer à l'amélioration de la prise en charge de la douleur, la Fondation APICIL a deux axes d'intervention essentiels. Le premier : une bonne prise en charge de la douleur passe par la prise en charge de la personne douloureuse, mais pas seulement, les aidants et les soignants doivent également faire partie intégrante du processus. Le deuxième : la prise en charge doit être pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle. Le croisement des analyses des différents professionnels permet de proposer aux patients les réponses les mieux adaptées. »

Nathalie Aulnette, Directrice de la Fondation APICIL

2020,**Une année marquée par la crise sanitaire**

La raison d'être d'une fondation s'inscrit dans sa mission d'intérêt général, son principal rôle est de soutenir des projets, de les choisir de façon éclairée, de permettre leur essaimage et leur pérennité.

La douleur ne s'arrêtant pas avec la COVID-19, la Fondation APICIL a réaffirmé son engagement en 2020 en poursuivant son action auprès des porteurs de projets et confirmé son action philanthropique à travers différents axes :

- **Diversifier les partenariats**, participer aux plaidoyers et aux actions transversales avec les différents acteurs de la douleur et le Groupe APICIL en s'associant avec d'autres fondations.
- **Renforcer la communication et la valorisation des projets accompagnés**, comme amplificateur de l'engagement des acteurs en faveur du soulagement de la douleur.
- **Développer le laboratoire projets** : repérer l'innovation, travailler les sujets prioritaires, accentuer la démarche de suivi, d'évaluation des pratiques et de leur impact sur les bénéficiaires.

Répartition du budget 2020

Recherche

15 projets

pour 272 773€

→ **42 %**
du budget

Soin

13 projets

pour 240 300€

→ **37 %**
du budget

Information

20 projets

pour 136 386€

→ **21 %**
du budget

Total 649 459 €

« La mobilisation des soignants s'est principalement concentrée sur la COVID 19 en 2020, ce qui a impacté le nombre de projets reçus par la Fondation APICIL. En 2019, nous en avons reçus 162 alors qu'en 2020 nous en avons reçu 105. En 2019, nous avons financé 71 projets et « seulement » 48 en 2020. La recherche s'est dirigée principalement vers la COVID 19, l'organisation des soins s'est adaptée à la situation de pandémie et de nombreux événements ont été annulés. »

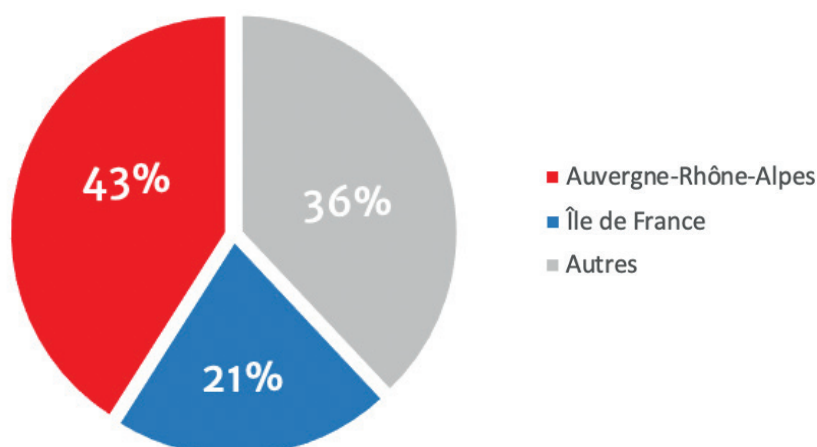
Nathalie Aulnette, Directrice de la Fondation APICIL

→ **105 projets étudiés en 2020, 48 projets financés.**

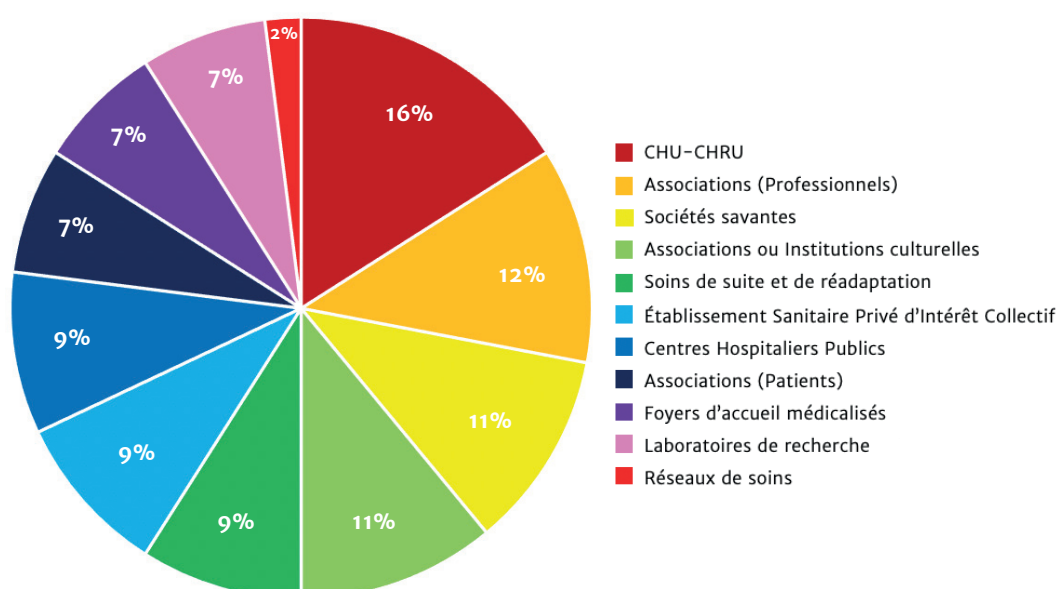
Les différents projets (recherche, projets pilotes, information) étudiés par la Fondation APICIL sont portés par des équipes engagées pour l'amélioration de la prise en charge de la douleur.

Les structures peuvent être des hôpitaux, des établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), des établissements qui accueillent des personnes en situation de handicap, des EHPAD... tout lieu où la douleur à caractère médical est susceptible de s'exprimer.

Répartition géographique des projets



Typologie des établissements soutenus en 2020



« L'objectif de la Fondation APICIL reste le même au fil des années : apporter aux soignants, chercheurs et associations un accompagnement souple et efficace, pour les aider à innover au service des personnes rendues vulnérables par la douleur. C'est dans cet état d'esprit que les conseils scientifique et d'administration de la Fondation, le Groupe APICIL, les partenaires, les porteurs de projets et tant d'autres acteurs sont engagés pour soulager la douleur. »

Nathalie Aulnette, Directrice de la Fondation APICIL



Pour plus d'informations, téléchargez le rapport d'activité 2020 de la Fondation APICIL.

La fondation renouvelle son soutien à l'association SPS

Au début de la crise sanitaire en 2020, la Fondation APICIL s'est mobilisée aux côtés de l'association SPS, Soins aux Professionnels de la Santé, pour apporter une réponse d'urgence aux soignants et professionnels de santé. Ce soutien à hauteur de 100 000€ a permis le renforcement d'un dispositif d'écoute et de soutien psychologique dédié à tous les soignants du sanitaire et du médico-social.

Aujourd'hui, avec la crise toujours en cours, la fondation a décidé de renouveler son soutien à l'association SPS à hauteur de 15 000 € afin de contribuer au financement d'ateliers de formation. Ces séances permettent aux soignants de se ressourcer, de prendre soin d'eux, en découvrant différentes techniques complémentaires.

Pour plus d'informations sur le dispositif mis en place par l'association SPS et sur le bilan, retrouvez les différents communiqués de la fondation :



CP Urgence SPS



CP Bilan SPS



CP Enquête SPS



CP Nouvelle campagne

« Dans la perspective de développer la prise en charge de la douleur dans différentes spécialités médicales, la Fondation APICIL noue des relations avec de nombreuses sociétés savantes et fondations. Parce que seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin, la Fondation APICIL s'engage dans de nombreux partenariats, qui en unissant les moyens et les compétences, permettent de conduire des projets d'envergure au bénéfice d'une meilleure prise en charge. »

**Nathalie Aulnette,
Directrice de la
Fondation APICIL**

Développement des partenariats

■ La Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur :

Une même langue, un même message : luttons contre la douleur.

Partenaires de longue date pour encourager le développement de la recherche dans le domaine de la lutte contre la douleur, la Fondation APICIL et la SFETD ont choisi d'unir leurs forces autour d'un partenariat presse pour porter dans les médias la voix des professionnels de la douleur. La sensibilisation et l'information du public et des soignants font partie des enjeux des deux organisations. Elle est primordiale pour la consolidation d'une culture de lutte contre la douleur en France.

■ Développer les partenariats afin de proposer davantage

d'accompagnement : La Fondation APICIL a initié de nouveaux partenariats auprès de spécialités médicales. Elles s'inscrivent dans la volonté de contribuer à l'amélioration de la prise en charge de la douleur. L'objectif est de maximiser les chances de réaliser davantage de projets dans des spécialités où la Fondation Apicil n'intervient pas encore. Dans ce contexte, des partenariats avec la Fondation pour les Maladies rares et la Fondation pour la Recherche sur les AVC ont été signés. D'autres partenariats sont prévus dans les mois qui viennent.

À PROPOS FONDATION APICIL CONTRE LA DOULEUR

La Fondation APICIL contre la douleur est Reconnue d'Utilité Publique depuis sa création en 2004. Cette reconnaissance par le Conseil d'État implique un fonctionnement non lucratif, une gestion financière désintéressée et une cause d'intérêt général.

La Fondation APICIL a un objectif unique : contribuer au soulagement de la douleur des patients, de leurs proches et également de celle des soignants sur l'ensemble du territoire français.

La Fondation APICIL agit à travers 3 axes prioritaires : financer la recherche, informer et sensibiliser, améliorer le soin et l'accompagnement des patients par les techniques complémentaires. À travers les projets accompagnés et les nombreux partenariats construits avec les acteurs de la société civile (associations, soignants, patients, sociétés savantes, institutions), la Fondation APICIL s'engage pour faire reconnaître la nécessaire prise en charge de la douleur comme une priorité de santé. **À ce jour, 11,3 millions d'euros ont été consacrés à 800 projets et actions innovantes.**

Plus d'informations : www.fondation-apicil.org



**FONDATION
APICIL**

ENGAGÉS POUR
SOULAGER LA DOULEUR

CONTACT

Nathalie Aulnette,
Directrice de la Fondation APICIL
contact@fondation-apicil.org

 @FondationAPICIL

 @apicilfondation

 Fondation APICIL

 Fondation APICIL

CONTACTS PRESSE

Wilma Odin-Lumetta & Justine Peilley
contact@buro2presse.com
06 83 90 25 64 - 04 81 11 80 78